

Session
du Conseil régional Poitou-Charentes

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES
POUR L'ANNÉE **2010**

Lundi 19 octobre 2009
Salle Jean Monnet

7 priorités pour 25 actions concrètes :

Emploi et développement économique

- 1 - Renforcer les dispositions en faveur de la conversion écologique de l'économie et de la croissance verte pour l'emploi (aide à l'innovation, à la création, à la transmission d'entreprises et aux filières)
- 2 - Développer les usages des nouvelles technologies dans le tissu des petites et moyennes entreprises
- 3 - Développer l'accès au fonds de capital investissement pour les entreprises innovantes

Education / Formation

- 4 - Installation du Service Public Régional de Formation (SPRF)
- 5 - Développement du Compte Formation Universel (CFU) en attribuant un passeport Formation à tous les stagiaires
- 6 - Renforcer la mobilité internationale des jeunes

Excellence environnementale

- 7 - Renforcer la démarche Terre saine et le programme Re-resources pour un objectif 0 pesticide en Poitou-Charentes et Développement du plan solaire photovoltaïque et des énergies renouvelables en Poitou-Charentes
- 8 - Renforcement aux investissements d'amélioration thermique des logements
- 9 - Développement des actions en faveur de la biodiversité notamment dans le cadre de la définition des espaces et corridors écologiques
- 10 - Lancement du nouveau Plan régional du Tourisme 2011-2016

Agriculture et littoral

- 11- Développement et soutien à l'agriculture et la conchyliculture équitables et responsables et aux circuits courts

Vivre ensemble

- 12 -Généralisation des mesures de soutien à la Haute Performance Energétique dans les logements sociaux
- 13- Amélioration du dispositif de Micro-crédit social régional
- 14 - Mise en place d'un plan de développement des Musiques Actuelles qui sera arrêté et doté de 1 M €, sur 3 ans
- 15 - Soutien à la numérisation des salles de cinéma, notamment en milieu rural
- 16 -Définition des bases d'une nouvelle gouvernance du sport en Région
- 17 - Renforcement des dispositifs de soutien au bénévolat et à l'accompagnement de l'emploi associatif
- 18 - Inventaire culturel et environnemental de « l'Estuaire de la Gironde », opération inter-régionale avec l'Aquitaine

Equipement et infrastructures

- 19 -Engagement d'un nouveau plan d'investissement dans les matériels neufs
- 20 - Poursuite de son action en faveur de l'accessibilité du numérique pour tous
- 21 - Définition d'un plan de déploiement du très haut débit

Santé / Handicap

- 22 - Lutte contre la désertification médicale
- 23 - Prévention en direction des jeunes
- 24 - Organisation de l'offre de soins en région
- 25 - Santé au travail

Renforcer les dispositions en faveur de la conversion écologique de l'économie et de la croissance verte pour l'emploi

A- Renforcer la création d'activités et d'emplois et l'accompagnement des porteurs de projet

Pour conforter sa position favorable en matière de création/reprise d'entreprises, la Région mobilisera fortement le dispositif « Bourse Régionale Désir d'Entreprendre »

Objectifs 2010 :

- **attribution de 2000 BRDE/BRDI – niveau de 2007,**
- **renforcer la sensibilisation aux outils web en amont de la création/reprise :**
- **participation obligatoire au forum régional** avant le passage en jury (règlement à modifier) et systématisation de la demande du « chèque TIC » au moment du 1er versement de la bourse avec un versement à 18 mois au lieu de 36 mois,
- **renforcer le suivi post-crétion des jeunes entrepreneurs au cours des 3 premières années** d'activité (via ACCES, la CRMA,...),
- **accompagner les dirigeants des entreprises à développement potentiel** avec le réseau ACCES, la CRMA (dans le cadre de la convention avec la Région, l'ADIE, l'URSCOP,...) et en mobilisant le « chèque formation dirigeant » pour la mise en oeuvre de formations spécifiques liées à l'entrepreneur,
- **mettre en place des systèmes fédérateurs** : clubs des créateurs, parrainage de proximité, rapprochement avec les têtes de réseau des différentes filières, annuaire des créateurs (en consultation à partir de GAR et des ateliers de la création),

B- Accompagner les créations/reprises d'entreprise artisanales

D'ici 2010, 14 000 artisans et commerçants prendront leur retraite. La reprise-transmission constitue un enjeu majeur pour le maintien des activités dans les territoires régionaux.

En 2010, la Région :

- **accompagnera la reprise-transmission via l'anticipation de la cession, la formation des repreneurs et le conseil en direction des cédants ;**
- **renforcera le suivi post-crétion** des bénéficiaires de Bourses régionales Désir d'entreprendre(après 6 mois) pour pérenniser les activités ;

- **accompagnera le développement de groupements d'employeurs** dans le secteur de l'artisanat ;
- **favorisera la sensibilisation et l'accompagnement des petites entreprises et des créateurs d'entreprise aux nouvelles technologies de l'information et de la communication** en mobilisant et adaptant ses dispositifs.

Développer les usages des nouvelles technologies dans le tissu des petites et moyennes entreprises

Le développement des moyens de communication est une source de réactivité et de productivité accrue pour les entreprises,

Chiffres actuels :

Depuis 2008, 785 créateurs ont utilisé le chèques TIC

1600 créateurs ont été formés dans le cadre des Forums de sensibilisation aux TIC

Objectif 2010 : Permettre à au moins 2/3 des créateurs d'entreprises, bénéficiaires des Bourses régionales Désir d'entreprendre et des entreprises structurées en réseaux (filière bois, agroalimentaire, entreprises innovantes, etc) de développer leurs marchés grâce aux TIC.

En 2010, la Région :

- **renforcera les initiatives en faveur de la sensibilisation et de l'accompagnement des petites entreprises et des créateurs d'entreprise en amont et en aval de la création** en s'appuyant sur la démarche en cours de forum de sensibilisation et en développant des « webschool » avec les entreprises (démarche en cours d'expérimentation dans la filière bois).
- **développera des actions de soutien au développement d'une filière TIC par des actions collectives et l'aide au conseil pour l'appropriation des TIC.**
- **développera des outils Web pour accompagner le suivi post-crétation.**

Développer l'accès au fonds de capital investissement pour les entreprises innovantes

Au cours des dernières années, la Région a continuellement intensifié son soutien aux entreprises régionales innovantes.

Leur nombre a augmenté et leurs besoins en capitaux sont aujourd'hui croissants pour accompagner leur amorçage ou leur développement.

En 2010, la Région Poitou-Charentes souhaite :

- **renforcer et diversifier les moyens de financement en fonds propres des entreprises innovantes** implantées sur le territoire régional en mobilisant le Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI) croissance verte créé en 2009;
- **développer le nombre d'entreprises labellisées FCPI** en lançant des actions de sensibilisation et d'information.

Développer les actions en direction des filières

La Région, en 2010, concentrera son action sur des segments stratégiques pour le développement régional notamment les secteurs liés à la croissance verte par la valorisation des agro-ressources, éco-habitat, maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, transports propres avec la voiture électrique régionale et agriculture biologique en :

- **encourageant la création d'emplois et l'émergence de nouveaux métiers liés à la croissance verte ;**
- **encourageant les entreprises** , notamment celles qui connaissent des difficultés, à saisir les opportunités de croissance dans le filières de la croissance verte;
- **renforçant ses actions en direction des réseaux d'entreprises** pour développer leurs compétitivité;
- **favorisant l'implantation d'entreprises en région**
- **renforçant ses actions en faveur de l'innovation.**

Sur l'Education :

Dans un cadre général de volonté de rationalisation des dépenses et pour répondre au plus juste aux besoins des jeunes et des familles, il est proposé de:

- **Mettre en oeuvre un Plan Pluriannuel d'investissements** sur les priorités régionales,
- **Systematiser le Plan Après Pétrole**, il sera maintenant intégré dans tous les axes de l'Education-Formation,
- **Augmenter le pourcentage de jeunes ayant accès à une mobilité internationale**, pour être la première Région sur cet axe,
- **Accélérer des actions destinées à faciliter la distribution de repas à base d'aliments « Bio » dans les lycées** pour accompagner le développement de la filière.

Sur la Formation :

Il s'agit d'installer les dispositifs structurant qui ont été mis en place en 2009 :

- **Développement du Compte Formation Universel (CFU)** en attribuant un passeport Formation à tous les stagiaires.
- **Installation du Service Public Régional de Formation (SPRF)** : les 3000 stagiaires seront entrés. Il s'agit maintenant de mettre en place un contrôle qualité : s'assurer que les critères de service public (continuité, accessibilité universelle, individualisation, référent unique...) sont respectés dans le cadre d'une « juste retribution des organismes ».
- **Un nouvel avenant du Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM)** Apprentissage va développer l'apprentissage dans le secteur public. Nous nous engageons aussi sur la mobilité, la qualité des prestations et la simplification des primes.

Mais aussi de doper la reprise grâce à des actions de formation ciblées en ouvrant de nouveaux marchés dans les secteurs en tension ou les territoires en difficulté.

- **La recherche accompagnera le développement de l'excellence environnementale.**

Objectif 2010 : Faire de Poitou-Charentes une région exemplaire

L'eau

La Région :

- **réalisera son extension sur les masses d'eau sans station de mesure et rénovera une partie du parc des piézomètres** afin d'améliorer la qualité du réseau piézométrique régional;
- engagera avec les partenaires du programme Re-Sources les études nécessaires à son élargissement pour une dizaine de nouveaux syndicats d'eau potable;
- renforcera la démarche Terre saine « votre commune sans pesticides » en élargissant l'action à de nouveaux partenaires : Départements, Direction Interrégionale de l'Etat pour les routes nationales, réseaux de magasins spécialisés.

Energie

- Sur le Fonds Régional d'Excellence Environnementale Poitou-Charentes, les critères de sélection des dossiers seront renforcés par une approche systématique de la maîtrise des consommations d'énergie, des critères de qualité environnementale, de l'équilibre économique et d'efficacité énergétique.
- Le renforcement de la diffusion du chauffage à partir de ressources renouvelables dans les logements Basse Consommation
- Intégrer les nouveaux dispositifs financiers mis en place comme le Certificat d'Economie d'Energie (CEE)
- Le développement du management environnemental, de l'innovation dans les éco-labels , les éco-produits et éco-procédés
- La révision du Plan Régional de Qualité de l'Air sera engagée dans l'objectif de constituer une première étape dans l'élaboration future du Schéma Régional Air Energie Climat acté dans le Grenelle de l'Environnement
- La quatrième édition du Printemps des Énergies Renouvelables
- Une sensibilisation sur le thème de l'adaptation aux changements climatiques

Habitat durable

Un Appel à projets pour des opérations groupées d'habitations y compris avec une dimension d'expérimentation sociale du « Vivre Ensemble » faisant de l'habitat un projet collectif ou partagé.

Espaces naturels

La Région :

- **appliquera sa nouvelle compétence en matière de Réserves Naturelles Régionales**

- **renforcera les inventaires naturalistes comme indicateur des premières évolutions du changement climatique.** Il s'agit de soutenir, dans le cadre de leur programme annuel d'actions, les suivis scientifiques des réseaux associatifs.
- **définira la Trame Verte et Bleue Poitou-Charentes Co-construction** avec l'État en région, en application du Grenelle I, par la définition d'un schéma Régional de Cohérence Écologique avant fin 2012.

Emplois et nouvelles activités

Afin d'anticiper sur la fin de la seconde génération « Emplois Tremplins Environnement » 2009-2011, pour donner plus d'efficacité au soutien régional et aider à la solvabilisation des emplois, **la Région conduira une évaluation de la première génération des ETE.**

Approche citoyenne

En 2010, face aux urgences écologique et sociale et à la volonté sociétale nouvelle d'ancrer davantage l'environnement et le développement durable dans l'action des territoires, **la Région travaillera, avec les acteurs de Poitou-Charentes, à définir de nouvelles priorités en matière d'éducation à l'environnement.**

La reconquête des paysages régionaux

L'exploration de nouveaux thèmes prioritaires avec les Écoles Nationales Supérieures du Paysage tels que l'adaptation des stratégies paysagères face aux effets des changements climatiques et en adaptation à ces changements, le concept de biodiversité en territoire urbain, de trames biologiques et de corridors écologiques de structurer la production de plants d'essences arborées et arbustives à partir de la biodiversité génétique régionale.

Le tourisme

2010 sera l'année d'élaboration du Schéma Régional du Tourisme 2011-2016 confiée au Comité Régional du Tourisme avec :

- **la préparation du prochain Schéma Régional du Tourisme** privilégiera une démarche participative associant les acteurs publics et privés du Tourisme, dans le prolongement des deux études « Poids économique du tourisme » et « prospectives » finalisées fin 2008 ;
- **le Schéma Régional du Tourisme 2011-2016**, en phase avec les priorités transversales de la Région, accessibilité, tourisme social et excellence environnementale, contribuera à conforter l'échelon régional dans son rôle de pilote et à favoriser la complémentarité des politiques et dispositifs d'aides, en direction des territoires touristiques les plus attractifs. A cet égard, il contribuera à redéfinir le contenu du référentiel tourisme des contrats régionaux de développement durable ainsi que ses modalités de mise en oeuvre.

Objectif 2010 : Privilégier une agriculture de qualité

Le maintien de l'élevage et la diversité des productions

- L'élevage : la Région soutiendra les structures de recherche et de développement qui participent au maintien et à l'évolution des activités d'élevage à l'exemple de ce qui a été fait en faveur de son secteur d'excellence avec la **mise en oeuvre du Biopôle caprin Régional**.
- La diversification : la Région En 2010 elle soutiendra la recherche de systèmes alternatifs efficaces pour réduire les pesticides notamment dans les secteurs des fruits et légumes.
- Les productions végétales: En 2010 elle **soutiendra la recherche de systèmes alternatifs efficaces pour réduire les pesticides** notamment dans les secteurs des fruits et légumes.
- L'aquaculture et la pêche : **les travaux de recherche et de suivi sur les agents pathogènes et sur la résistance des huîtres seront encouragés** dans le cadre d'un projet global porté par la profession.

- La qualité et la labellisation des produits : la Région soutiendra la **valorisation collective des produits de la pêche** dans le cadre d'une démarche qualité régionale.

Le développement durable

Cet axe fort de la politique régionale s'inscrit dans l'Agenda régional pour la conversion écologique de l'économie et la croissance verte en faveur de l'emploi.

- **La pêche maritime, les cultures marines et le littoral** : La protection du milieu maritime et de ses ressources naturelles constitue un impératif auquel la Région s'associe. la Région confortera son soutien en faveur d'une pêche durable respectueuse des ressources halieutiques et économe en énergie (carburants).
- **La forêt régionale** : l'agroforesterie autant traditionnelle qu'innovante, en termes de pratique culturelle durable, fera l'objet pour son développement de soutiens spécifiques de la Région.
- **L'installation des jeunes agriculteurs, aquaculteurs et pêcheurs** : la Région poursuivra son action en faveur de l'installation

Objectif 2010 : Prendre en compte les nouveaux enjeux

CULTURE – PATRIMOINE : PRENDRE EN COMPTE LES NOUVEAUX ENJEUX

En 2010, la Région visera à développer une politique culturelle territoriale en faveur d'une économie culturelle solidaire et créative : **De la culture pour tous à la culture par tous.**

Dans un contexte économique tendu, les conditions d'aménagement culturel du territoire interrogent quant aux perspectives d'un développement culturel durable. Elles engagent aussi à repositionner l'acteur culturel en tant qu'acteur social, économique, environnemental et citoyen dans des enjeux de partage et de mieux vivre ensemble. De même, elles forcent à développer de nouvelles pratiques transversales (ou décloisonnées), de mutualisations, de dynamiques de réseau et d'approches territoriales des projets. Elles se construisent en Poitou-Charentes dans une logique concertée avec les acteurs culturels.

A la suite de la concertation engagée par tous les acteurs de la filière, un plan de développement des Musiques Actuelles sera arrêté et doté de 1 M €, sur 3 ans (Soit 333 000 € /an, au titre du plan des Arts de la Rue, au lieu de 900 000 €/an)

POITOU-CHARENTES CINÉMA : UN SERVICE AUX SPECIFICITES PROFITABLES A TOUS

Créé depuis 2007, installé à Angoulême au coeur de « La Vallée des Images » depuis 2008 sur le site de la Maison Alsacienne, le service cinéma a su s'imposer comme un pôle structurant pour les filières cinéma, audiovisuelles et multimédia.

En 2010, la Région apportera son soutien en faveur de la numérisation des salles de cinéma, notamment en milieu rural

L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL : RENDRE LA MÉMOIRE RÉGIONALE TOUJOURS PLUS ACCESSIBLE

Engagement de l'inventaire des communes limitrophes de « l'Estuaire de la Gironde ». Première opération inter-régionale avec l'Aquitaine et pluridisciplinaire avec l'Environnement.

LE SPORT : UN OUTIL AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Dans un contexte particulier (multiplicité des acteurs sportifs, multiplicité des « échelons »), avec une offre de pratiques sportives en évolution, l'intervention **volontariste de la Région** continuera en 2010 dans une logique de faire du sport une source de richesse pour les territoires pour être au plus près des pratiquants.

A partir de la concertation avec tous les acteurs, définition des bases d'une nouvelle gouvernance du sport en Région.

LIEN SOCIAL : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ASSOCIATIONS

Les associations sont des acteurs essentiels de la vie sociale. C'est avec elles que se jouent les chances d'une plus grande solidarité au service de la population et d'un développement équilibré des territoires.

En 2010, l'ambition de la Région est de conforter et toujours **mieux accompagner le développement des associations en poursuivant: l'engagement en faveur du bénévolat**, le soutien à la création et à la pérennisation des emplois et des activités, la contribution au financement d'outils (dispositifs locaux d'accompagnement et fonds territoriaux pour le consolidation financière des projets), **le renforcement de la visibilité du fait associatif.**

ÂGES DE LA VIE

En 2010 la Région continuera d'assurer la mise en oeuvre, la coordination et le suivi d'actions thématiques en direction des habitants de Poitou-Charentes, s'attachant à lever les freins qui, à chacun des temps de la vie empêchent ou limitent l'autonomie et l'information, l'accès aux services, au crédit...

Elle veillera à :

- **Faciliter la vie des familles par l'accès** à une écoute et un accompagnement dans leur fonction parentale, notamment dans les quartiers des agglomérations, par l'accès aux Services à la personne,
- **Proposer aux habitants**, en situation de rupture professionnelle ou de fragilité financière, un accompagnement à la gestion budgétaire,
- **Accompagner l'autonomie des jeunes notamment par l'accès au logement** par un accès facilité à l'information et en particulier sur les questions liées au logement et en faisant levier auprès des bailleurs pour mobiliser des logements vacants en leur faveur,
- **Contribuer à rompre l'isolement des personnes âgées** en leur permettant d'accéder à l'information sur les organismes de Services à la personne, en leur rendant possible, par l'attribution d'un ordinateur à leurs associations locales, l'accès aux nouvelles technologies et à l'usage de l'internet

La Région permettra à tous ceux qui en auraient besoin, quel que soit leur âge, leur statut, leur domiciliation en Poitou-Charentes ou leur situation à l'égard du handicap, l'accès au Micro-crédit social régional en amplifiant la portée de ce dispositif.

LOGEMENT : ENCOURAGER UNE OFFRE DE LOGEMENT SOCIAL PLUS DURABLE

La Région veillera à la généralisation des mesures de soutien à la Haute Performance Énergétique dans les logements sociaux.

TER – INFRASTRUCTURES

La Région poursuit la modernisation du TER et le développement de l'offre :

- dès le début 2010, la fréquence des TER sera augmentée sur Poitiers-La Rochelle (3 trains quotidiens) et un aller-retour quotidien direct sera créé entre Poitiers et Saintes/Royan.
- en avril 2010, une desserte nouvelle sera mise en place entre Poitiers et Limoges grâce à un partenariat entre les deux régions : 50 % de trains en plus avec des temps de parcours améliorés. Ceci marque l'achèvement de travaux lourds réalisés en 2009 ;
- l'information dans les gares et la collaboration avec les départements et agglomérations, pour informer sur tous les moyens de transports ; c'est le projet de l'année 2010 avec la perspective d'installer des écrans d'information et de créer une centrale de mobilité,
- tarification et billetterie : un projet à l'étude avec la Charente-Maritime pour aller vers un titre unique de transport,
- la nouvelle série de matériel (23 autorails Bombardier) et le centre de maintenance seront entièrement livrés ; il faut d'ores et déjà prévoir d'accroître ce parc avant 2015 par une commande à concrétiser en 2010 ;
- les gares de Bressuire, Thouars et Ruffec seront modernisées et les premiers travaux sont attendus sur les pôles d'échanges autour des gares principales.
- les travaux de modernisation de la ligne ferroviaire ANGOULEME – SAINTES démarrent.

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Constat :

Plusieurs collectivités ont mis en oeuvre des délégations de services publics permettant d'amener de la fibre optique sur leur territoire en ciblant les sites publics et les zones d'activités.

D'autres ont lancé des études d'opportunité sur l'arrivée de la fibre optique sur leur territoire. **Ces trois projets devraient aboutir à des besoins de financement dès 2010. Le montant estimatif de ces trois projets est de l'ordre de 30ME.**

Dans le cadre d'une étude sur l'impact du Très Haut Débit sur la compétitivité et l'innovation des entreprises du Poitou-Charentes, **les principales recommandations** aux collectivités régionales sont les suivantes :

- mettre en oeuvre une politique collaborative avec les Départements, les agglomérations associant l'Europe et l'Etat,

- anticiper les déploiements du très Haut Débit en partenariat avec les acteurs publics,
- conforter l'attractivité des territoires (en particulier par une politique ciblée vers les ZAE
- accompagner le développement des usages dans le secteur économique.

La Région a sollicité la Banque Européenne d' Investissement sur le THD

Propositions

Les montants financiers à l'échelle de la Région Poitou-Charentes étant importants, il est nécessaire que les collectivités régionales s'organisent pour anticiper, hiérarchiser les actions, trouver des co-financements et préparer un plan à 10/20 ans afin de **maintenir une certaine équité régionale**, sans ralentir les territoires leader sur le THD en Région.

La Région propose :

- **de créer un comité de pilotage sur le THD** (en prolongement des comités Wimax, SRHD et CRT TIC associant la Région, l'Etat, la Caisse des Dépôts et Consignations, les Départements, les 7 Agglomérations, la CRCI),
- **de positionner l'IAAT pour collecter et organiser les données Réseaux de Télécommunication à l'échelle régionale.** Cette approche régionale devrait nous permettre de nous positionner vis à vis des opérateurs privés,
- **de co-financer** avec des Fonds Régions et le FEDER tout schéma départemental ou d'agglomération d'aménagement numérique,
- **d'affecter en 2010 des Fonds Régions et Fonds FEDER**, sur la même clé de répartition que le dossier Wimax (31,5% FEDER, 22,8% pour Etat, CL, FEDER) en attendant les résultats des discussions avec la BEI aux projets de Poitiers, Chatelleraut, Comaga),
- **définir un appel à projet** pour labelliser régionalement des « ZAE numériques » (financement FEDER éligible).

Lutte contre la désertification médicale

Poursuite des actions engagées pour faciliter l'installation et le maintien de professionnels de santé sur le territoire :

- soutien à la création de maisons de santé
- incitations des étudiants en médecine générale de III^e cycle, afin qu'ils réalisent des stages en milieu rural et choisissent de s'y installer à la fin de leurs études
- aide à la formation des médecins généralistes à l'accueil de stagiaires
- appui à l'installation d'équipements de télémédecine, notamment dans les centres hospitaliers de proximité et les maisons de santé

- Extension des mesures incitatives aux étudiants en médecine générale de II^e cycle et en odontologie
- engager une réflexion afin de prévenir la disparition des pharmacies en milieu rural

Prévention en direction des jeunes

Poursuite des actions engagées en direction des jeunes :

- appel à projets « prévention santé jeunes » 2009-2010
- dispositifs « vie lycéenne »
- mise à disposition gratuite de préservatifs masculins et féminins dans les établissements et lors de manifestations
- appui aux actions organisées en région dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le SIDA du 1^{er} décembre

Face au nombre important de grossesses précoces (menées ou non à terme) en Poitou-Charentes, mise en place d'un dispositif régional d'accès à la contraception dans les lycées, CFA et MFR, afin de renforcer l'éducation à la sexualité, la prévention et l'accès à une contraception gratuite, anonyme et de proximité

Organisation de l'offre de soins en région

Participation aux travaux de suivi et d'évaluation du SROS III

Être attentif à la mise en oeuvre de la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires, tout particulièrement à la définition du projet régional de santé et des territoires de santé, la structuration des communautés hospitalières de territoire.

Santé au travail

Poursuite du soutien à l'acquisition des connaissances et l'échange de pratiques entre les acteurs de la santé au travail ainsi qu'au dialogue social autour de ce thème :

- dispositif EVREST (conditions de travail, expositions professionnelles, ...)
- enquête sur les maladies à caractère professionnel
- mise en place d'un Département « Santé au Travail et Environnementale » au CHU de Poitiers

Santé et environnement

- participer aux travaux d'élaboration du Plan régional Santé - Environnement II (2009-2013)
- conformément au Plan régional Objectif Zéro Pesticides 2009-2015, réaliser une étude épidémiologique sur les liens entre l'utilisation des pesticides et le développement des cancers et des maladies neurologiques dégénératives dans la population agricole active et retraitée de Poitou-Charentes, en lien notamment avec l'ORS, la MSA et le CHU de Poitiers.

Handicap

- Dans le cadre de « l'Agenda 22 du Poitou-Charentes », poursuite de l'action régionale en direction des personnes en situation de handicap, par la prise en compte systématique de tous les handicaps
- encourager par les aides régionales l'accessibilité des équipements publics
- encourager le recrutement de travailleurs handicapés au travers du dispositif « Emplois Tremplins Associatifs »
- mieux valoriser les projets et pratiques exemplaires au travers du concours annuel régional « Handicaps et Territoires »
- encourager la mise en oeuvre sur les territoires « d'Agendas 22 locaux », à l'image de l'expérimentation menée depuis 2008 en Nord Deux-Sèvres

Territoires

CRDD

- Renforcement de la prise en compte des priorités régionales (emploi, excellence environnementale, handicap) et meilleure articulation avec les schémas et plans régionaux
- Identification et diffusion des projets et pratiques exemplaires
- Accompagnement des porteurs de projets (rencontres techniques, fiches pédagogiques, ...)

ORU

- Poursuite des programmes de rénovation urbaine
- Renforcement de la prise en compte des priorités régionales (emploi, excellence environnementale, handicap) et développement des clauses d'insertion sociale